



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : 45	Date de convocation : 05 mai 2026
Nombre de conseillers présents : 42	
Nombre de suffrages exprimés : 44 dont : 2 pouvoirs	

SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Limons.

Présents avec voix délibérante :

Yannick BALLY, Claudine BARNERIAS, Denis BEAUVAIS, Gérard BONNEAU, Pascal BOSSARON, Marc CARRIAS, Jean-Pierre CESSAC, Stéphane CHABANON, Sandrine CHANEBOUX FERRANDON, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Christian CHAVAROUX, Christophe CLEMENTE, Marc CONÇU, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Alain FEYDEL, Patricia FONTAINE, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, David GAYET, Cécile GILBERT, Stéphane HOUSSIER, Guillaume LAURENT, Maud LEVRAT, Bernard MANILLERE, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Olivier PARADIS, Rémy PETOTON, Laëtitia POUZADOUX, Claude RAYNAUD, Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER, Philippe ROUGERON, Eric ROUSSEAU, Thierry SEGUIN, Frédéric VAUTRELLE, Laurence WANG-WAH, Astrid ZANUTTO, Patrick LAURENT (suppléant de Brigitte BILLEBAUD)

Absents ayant donné un pouvoir :

Emilie GOURBEYRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Jean-Marc GOUYET a donné pouvoir à Thierry SEGUIN

Absents représentés :

Brigitte BILLEBAUD

Absents :

Luc CHAPUT

Secrétaire de séance : Astrid ZANUTTO

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2026_108 : Lecture publique - Attribution du lot n°19 au marché de l'espace culturel de Randan
--

Commande Publique - Marchés publics

Rapporteur : Bernard MANILLERE

Vu la délibération n°2025_192 portant attribution de marché de travaux pour la création d'un espace culturel à Randan,

Considérant que le lot n°19 n'a pas été attribué,

Considérant qu'une nouvelle consultation a eu lieu pour le lot n°19 « Espaces verts » du marché de création d'un espace culturel à Randan pour un montant estimé à 57 000 euros hors taxes.

7 offres ont été déposées par les candidats suivants :

- ASP Aménagement sols et paysages (Joze) pour 70 202,50 euros
- SAS JD Paysages (Sayat) pour 59 993,31 euros
- SARL Idée création paysage (Plauzat)pour 70 737,86 euros
- Forez Paysage (Brousse) - 78 165,62 euros
- Pépinière et jardins d'Aiguilly (Vougy) - 61 404,00 euros
- Terideal Tarvel (Genas) - 74 281,80 euros
- IDVerde (Saint-Rémy-en-Rollat) - 60 537,85 euros

Après analyse des offres, il en ressort le classement suivant :

1. SAS JD Paysages
2. IDVerde
3. Pépinières et jardins d'Aiguilly
4. SARL idée création paysage
5. ASP Aménagement sols et paysages
6. Terideal Tarvel
7. Forez Paysage

Après avoir procédé au vote, le conseil,

DELIBERE

Article 1 :

Le lots n°19 « Espaces verts » pour l'espace culturel de Randan est attribué à la SAS JD Paysages pour un montant hors taxes de 59 993,31 euros.

Article 2 :

Le président est autorisé à signer le marché et tous documents permettant sa mise en œuvre.

Délibéré à l'unanimité les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 6 mai 2026

Le secrétaire de séance,

Astrid ZANUTTO

Signé électroniquement

Le président,

Claude RAYNAUD

Signé électroniquement